

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION  
À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE  
EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA SHOAH**



**CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE  
JEUDI 27 JANVIER 2022 À 14H15**



## TABLE DES MATIÈRES

Allocution de Madame Eliane Tillieux, Présidente de la Chambre des représentants .....	5
Allocution de Monsieur Alexander De Croo, Premier Ministre.....	11
Témoignage de Madame Viviane Lipszstadt.....	13
Témoignage d'Amos Suhecki.....	17
Compte rendu d'une visite à Auschwitz et Birkenau, Institut Scheppers de Malines.....	21
Dimension internationale de la Commémoration de l'Holocauste, Jan Deboutte.....	23
Duo op. 27 pour flûte et harpe (1950) de Lex van Delden par Alyssia Hondekijn, harpiste et Samuel Hondekijn, flûtiste .....	29



## ALLOCUTION DE MADAME ELIANE TILLIEUX, PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Cher(e)s collègues,

Je me rappelle une phrase de Primo Levi, écrivain Juif italien et l'un des survivants de la Shoah, qui disait : « *Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre* ». Ces mots résonnent encore en nous avec force même si la voix de ce bâtisseur de Mémoire s'est tue depuis 1987.

Le 27 janvier 1945, il y a exactement 77 ans aujourd'hui, les soldats soviétiques libèrent le complexe concentrationnaire d'Auschwitz-Birkenau. Cela mit fin à la barbarie scientifiquement organisée qui conduisit à l'extermination de pas moins de six millions de Juifs, mais aussi de Roms et de Sintis, de prisonniers politiques et d'homosexuels.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus une résolution sur la mémoire de la Shoah. Cette résolution a désigné le 27 janvier comme la Journée internationale annuelle de commémoration des victimes de la Shoah. Cette journée vise également à rendre hommage à celles et ceux qui ont survécu à l'horreur. Leurs témoignages et leurs histoires doivent être relayés lors de commémorations comme celle d'aujourd'hui pour que la souffrance de millions d'hommes, de femmes et d'enfants ne soit pas oubliée ou, pire encore, édulcorée.

Elie Wiesel, survivant des camps de concentration d'Auschwitz et de Buchenwald et lauréat du prix Nobel de la paix en 1986 pour son message de paix, de fraternité et d'humanité, l'a exprimé ainsi : « *Celui qui écoute les témoins devient lui-même un témoin.* »

Je partage tout à fait ces propos d'autant plus que le nombre de témoins directs de ces atrocités diminue chaque année.

Des émissions telles que « Kinderen van de Holocaust » et « Les enfants de l'Holocauste », dans lesquelles douze témoins racontent les souffrances qu'eux-mêmes et leurs familles ont endurées pendant la Shoah et l'impact

de la persécution des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale sur le reste de leur vie, sont inestimables à cet égard. Ces récits de première main jouent un rôle décisif dans l'éducation des nouvelles générations et maintiennent vivante la mémoire de la Shoah.

Notre Assemblée a eu le plaisir et l'honneur d'entendre certains de ces témoins dans notre hémicycle, comme Paul Sobol, Henri Kichka et Marie Pinhas-Lipstadt. Ces témoins privilégiés sont décédés au cours de l'année 2020. Je tiens à rendre hommage au cours de cette séance à leur travail de mémoire. Vous vous souvenez peut-être du témoignage très personnel et émouvant de M. Sobol sur son grand amour Nelly et de la joie de vivre de Mme Lipstadt. Je suis donc ravie de saluer la présence dans nos tribunes aujourd'hui de sa fille, Mme Viviane Lipszstadt. Je salue également M. Amos Sucheki qui, tout comme Mme Lipszstadt et quelques élèves de l'Institut Scheppers de Malines, a contribué au document composé pour cette commémoration, ainsi que M. Jan Deboutte, ambassadeur honoraire et chef de la délégation belge à l'Alliance internationale pour la mémoire de la Shoah jusqu'en 2021.

Depuis 2018, aux alentours du 27 janvier, la Chambre organise une cérémonie de commémoration des Victimes de la Shoah. Cette année, tout comme en 2021, notre Assemblée n'est pas en mesure d'organiser cette traditionnelle cérémonie en raison de la crise sanitaire que nous connaissons.

L'année dernière, nous avons opté pour une commémoration virtuelle avec une capsule vidéo dans laquelle deux jeunes ont dialogué avec un survivant de la Shoah ainsi qu'avec un enfant caché pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette fois, nous avons opté pour une formule différente, une allocution et la publication d'une série de témoignages.

Dans mon allocution, je partagerai avec vous les lignes de force de ces témoignages. Vous trouverez les contributions in extenso ainsi que les biographies des témoins dans la brochure qui vous a été remise au début de la séance.

*« Marie avait tout juste 13 ans lorsqu'elle fut arrêtée le 20 juillet 1944 par la Gestapo avec ses parents pour la seule raison qu'ils étaient nés juifs. Ils seront*

*conduits à la Caserne Dossin d'où ils seront déportés par le dernier convoi à bestiaux vers le sinistre camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.*

*À la descente du train les hommes et les femmes sont séparés à coups de crosse et sous les aboiements des chiens féroces. Marie se met à pleurer et à appeler son père qui se tourne vers elle en tentant de la consoler : « ne pleure pas Marie, nous sommes venus ici pour travailler, nous nous verrons dimanche » lui cria naïvement son papa. C'est la dernière fois qu'elle le verra.*

*Lors d'une sélection qu'elle subira devant le tristement célèbre Docteur Mengele, Marie, déjà bien formée physiquement, mentira sur son âge en se vieillissant de 3 ans, car, lui avait dit un déporté plus ancien à la descente du train, tous les enfants de moins de 15 ans étaient envoyés directement à la chambre à gaz pour y être brûlés. Mère et fille ayant eu le « bonheur » de réussir à rester ensemble durant toute leur captivité, ne révéleront jamais leur lien de filiation, car là-aussi le risque de finir en cendres les guettait à chaque instant.*

*La vie au camp dépasse tout ce que le cerveau d'un humain peut imaginer ou concevoir en terme d'horreur, de barbarie, de sadisme et de cruauté. Rasées, tatouées d'un numéro qui représente désormais leur identité, mère et fille vont survivre tant bien que mal à la faim qui les tenaille tout au long de leur captivité, à la perte des relations qu'elles avaient réussi à se faire dans le camp et qui seront envoyées à chaque nouvelle sélection dans les chambres à gaz.*

*Elles seront ensuite envoyées dans d'autres camps dont celui de Dachau pour finir par réussir à s'enfuir du dernier camp en Bavière au moment de la Libération tandis que les Allemands leur tiraient dessus. Elles reviendront à Bruxelles le 1<sup>er</sup> juin 1945.*

*Beaucoup plus tard, Marie, comme beaucoup d'autres rescapés de la Shoah s'inquiétait de savoir ce que deviendrait la mémoire de la Shoah, une fois qu'ils ne seraient plus de ce monde. Cette histoire disparaîtrait-elle avec eux ?*

*Face à la demande de nombreuses écoles qui veulent offrir des témoignages à leurs élèves et pour répondre au souhait des enfants de rescapés de pouvoir continuer l'action menée par leurs familles, le Service social juif de Bruxelles a mis sur pied des équipes de 'Transmetteurs de Mémoire' et non pas de 'témoins' puisque cette deuxième génération n'a pas vécu les événements en direct. »*

Ce projet de transmission de récits familiaux de la Shoah par la deuxième génération porte le nom NESHAMA ce qui signifie « l'âme » en hébreu.

*Regardez cette photographie :*



*On y voit une famille endimanchée venue faire du canotage sur l'étang du Bois des Rêves, dans la région d'Ottignies. C'est un beau jour de 1943 ou 1944. La scène vous paraît paisible, rassurante...*

*Le jeune homme qui tient les rames, c'est mon grand-père, de son vrai nom Maurice Suchecki. Il a alors 13 ou 14 ans, comme moi, Amos, aujourd'hui. Il doit se cacher et prendre une autre identité parce qu'il est juif. Les fermiers Sidonie et Hector Vandenborren le cachent au péril de leur vie. Malgré les risques encourus, ils ont décidé de sauver mon grand-père.*

*Sidonie et Hector Vandenborren, ont été reconnus **Justes parmi les Nations**, la plus haute distinction de l'Etat d'Israël, le 20 février 2000.*

En ce jour d'hommage, les familles sont à nouveau réunies. Amos est accompagné aujourd'hui de Nelly Vandenborren, fille unique de Sidonie et Hector, dont je salue la présence dans nos tribunes.

À la question « Que signifie pour toi le 27 janvier 1945 et la Shoah ? », Amos nous répond :

*« Je retiens que des Belges, que ma famille ne connaissait pas et qui ne connaissaient pas ma famille, n'ont pas hésité à se solidariser concrètement, à prendre des risques extrêmes, pour sauver des Juifs de l'arrestation et de ce qui les attendait au-delà. Mais je ne peux pas m'arrêter là. Je dois vous faire part d'une deuxième réponse. Raconter l'Histoire, commémorer, préserver la mémoire de ces temps-là, ne suffit pas. Je dois vous avouer combien je suis préoccupé parce que je vois des signes inquiétants se multiplier dans notre pays comme à l'étranger. Je vous demande de vous interroger : En faites-vous assez contre l'antisémitisme ? Ce que vous faites est-il adéquat ? Est-ce bien cela qu'il faut faire pour empêcher cette vague d'actes antisémites et la contraindre à reculer ? »*

Dans les années 1970, les survivants d'Auschwitz ont créé la Fondation pluraliste d'Auschwitz. L'action est principalement orientée vers les jeunes afin de développer leur esprit critique et de leur montrer ce que signifie l'extrémisme, qu'il soit politique ou religieux.

Depuis 1979, cette fondation organise chaque année un voyage d'étude pour les jeunes à Auschwitz. Le reportage photo réalisé par quelques élèves de l'Institut Scheppers de Malines qui ont participé à une initiative similaire, en collaboration avec le *War Heritage Institute*, en janvier 2020, et les commentaires de ces jeunes donnent, à mon avis, une bonne image de ce que beaucoup de jeunes pensent aujourd'hui de la mémoire de la Shoah. Je cite :

*« Ce sont deux mondes. Nous portons des vêtements chauds, nous avons assez à manger, et puis vous vous promenez là-bas, et c'est tellement irréal de savoir que tant de gens là-bas ont tant souffert. »*

*« Je pense que l'antisémitisme et le racisme en général sont encore perceptibles dans la société ».*

*« Je pense que tout le monde devrait avoir vu ça, et que ce devrait être un voyage scolaire obligatoire. Nous avons eu la chance de le voir maintenant, mais je pense que tous les jeunes devraient le voir. Les personnes qui étaient dans les camps disparaissent peu à peu, et c'est à nous de raconter l'histoire pour qu'elle reste dans les mémoires. Nous ne devons vraiment pas oublier. »*

Cher(e)s collègues,

À l'heure où, notamment, les réseaux sociaux donnent bien trop de résonance à l'antisémitisme et à la haine, nous avons aussi, chacun et chacune, le devoir d'être des transmetteurs de mémoire.

Permettez-moi de conclure par quelques mots de l'ambassadeur honoraire Jan Deboutte.

*« Peut-on éviter que la mémoire de la Shoah, maintenant que les témoins directs disparaissent inéluctablement, ne devienne un symbole vide de sens? »*

*La réponse se trouve en chacun d'entre nous. Si nous nous opposons à l'indifférence mortifère qui s'installe et si nous incitons nos décideurs à lui accorder la priorité qu'elle mérite, la Shoah en tant que réalité sera correctement ancrée dans la mémoire collective et guidera la réalisation de notre vision : le respect de la dignité et de la valeur de chaque personne humaine. »*

Je vous remercie pour votre attention.

## DISCOURS DE MONSIEUR ALEXANDER DE CROO, PREMIER MINISTRE

Je vous remercie madame la présidente.

Le gouvernement se rallie bien entendu à vos propos.

Les histoires personnelles que vous venez de relater sont d'une grande importance.

Elles nous permettent de mettre un visage sur les pages les plus sombres de notre Histoire.

Un visage humain qui en appelle à la bonté de chacun d'entre nous et qui, espérons-le, nous assure que plus jamais l'humanité ne commettra de telles atrocités.

L'objectif de la commémoration annuelle de la Shoah doit être de tenter de comprendre l'inhumain et donc l'incompréhensible.

Comment expliquer qu'il y a exactement 80 ans – l'après-midi du 20 janvier 1942 pour être précis – 15 hauts responsables se sont réunis dans une villa aux portes de Berlin, et qu'en moins d'une heure et demie, ils ont décidé que 11 millions de Juifs devaient être exterminés en Europe, dont 43 000 en Belgique.

Comment est-il possible qu'après avoir pris cette décision moralement ignoble, ils soient allés déjeuner comme si de rien n'était ?

Une partie de la réponse à cette question est que la frontière morale a été repoussée de plus en plus loin.

La conférence de Wannsee de 1942 n'était en rien un point de départ, c'était en revanche le dramatique point d'orgue d'une série de décisions dénuées de toute morale.

En effet, sept ans plus tôt, en 1935, les lois antisémites de Nuremberg avaient déjà été décrétées.

Ces règlements ancrèrent, pour la première fois, dans la loi la distinction entre Juifs et non-Juifs.

Et privaient ainsi les citoyens juifs de leurs droits fondamentaux.

Ils étaient intimidés et discriminés dans l'espoir que, frustrés, ils quittent l'Allemagne et l'Europe de leur propre chef.

Comme cette émigration volontaire n'eut pas lieu, les nazis ont échafaudé le plan de les déporter d'Europe en Afrique, à Madagascar.

Et lorsque ce plan a lui aussi échoué, la « solution finale » a été brandie, « Endlösung » un euphémisme pour désigner un projet d'une cruauté et d'une souffrance humaine indicibles à l'échelle industrielle.

La destruction des Juifs d'Europe n'était qu'une étape de plus dans une politique profondément immorale qui avait débuté bien plus tôt.

Les graines de toutes ces souffrances ont été semées dès lors qu'une distinction a été faite entre les Juifs et les non-Juifs.

La distinction entre les Übermenschen et les Untermenschen.

La source de tous les maux a été alimentée à coup de fausses idées et de mensonges, par l'établissement de frontières invisibles mais très tangibles dans une société de citoyens égaux.

C'est la leçon de la Shoah, mesdames et messieurs, et c'est pourquoi cette commémoration est si importante : pour que nous n'oublions jamais combien il est dangereux de tracer des frontières qui divisent le cœur et l'esprit des gens.

## TÉMOIGNAGE DE MADAME VIVIANE LIPZSTADT

Il y a deux ans, très exactement, notre maman Marie Pinhas-Lipstadt venait témoigner brièvement et pour la dernière fois, devant le Parlement de l'horreur qu'elle avait vécue durant la dernière guerre mondiale.

Marie avait tout juste 13 ans lorsqu'elle fut arrêtée le 20 juillet 1944 par la Gestapo avec ses parents pour la seule raison qu'ils étaient nés juifs. Ils seront conduits à la Caserne Dossin d'où ils seront déportés par le dernier convoi à bestiaux vers le sinistre camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

À la descente du train les hommes et les femmes sont séparés à coups de crosse et sous les aboiements des chiens féroces. Marie se met à pleurer et à appeler son père qui se tourne vers elle en tentant de la consoler : « ne pleure pas Marie, nous sommes venus ici pour travailler, nous nous verrons dimanche » lui cria naïvement son papa. C'est la dernière fois qu'elle le verra.

Lors d'une sélection qu'elle subira devant le tristement célèbre Docteur Mengele, Marie, déjà bien formée physiquement, mentira sur son âge en se vieillissant de 3 ans, car , lui avait dit un déporté plus ancien à la descente du train, tous les enfants de moins de 15 ans étaient envoyés directement à la chambre à gaz pour y être brûlés. Mère et fille ayant eu le « bonheur » de réussir à rester ensemble durant toute leur captivité, ne révéleront jamais leur lien de filiation, car là-aussi le risque de finir en cendres les guettait à chaque instant.

La vie au camp dépasse tout ce que le cerveau d'un humain peut imaginer ou concevoir en termes d'horreur, de barbarie, de sadisme et de cruauté.

Rasées, tatouées d'un numéro qui représente désormais leur identité, mère et fille vont



survivre tant bien que mal à la faim qui les tenaille tout au long de leur captivité, à la perte des relations qu'elles avaient réussi à se faire dans le camps et qui seront envoyées à chaque nouvelle sélection dans les chambres à gaz, à l'information reçue par une femme grecque dans le camps de Birkenau, que toute la famille restée en Grèce dont Marie et sa maman sont originaires a été déportée directement de Salonique et qu'ils ont tous été gazés dès leur arrivée.

Elles seront ensuite envoyées dans d'autres camps dont celui de Dachau pour finir par réussir à s'enfuir du dernier camp en Bavière au moment de la Libération tandis que les Allemands leur tiraient dessus. Elles reviendront à Bruxelles le 1<sup>er</sup> juin 1945. Bien des années après la Libération et à l'instigation de la Fondation Auschwitz puis plus tard du Centre Communautaire Laïc Juif dans le cadre de son projet pédagogique « La Haine : je dis non ! » Marie acceptera d'aller témoigner dans les écoles de toute la partie francophone du pays auprès de centaines de jeunes des dernières classes du secondaire. Elle voulait contribuer ainsi au travail pédagogique de mémoire dans l'espoir d'un « Plus jamais ça ! ».

Son témoignage a été enregistré, filmé et retranscrit.

Tout récemment un film du réalisateur André Bossuoy consacré à nos deux parents a également été réalisé sous le titre « le destin de deux enfants juifs évadés ». Une projection privée à l'intention des Parlementaires peut-être organisée sur demande.

Marie aura eu la chance de connaître et de s'occuper de ses 3 petites filles adorées : Isabelle, Maira et Salomé et connaîtra 2 arrière-petits-enfants : Ghalia et Diego, ce qu'elle considérerait comme sa victoire personnelle sur le nazisme.



Marie est décédée des suites du COVID le 25 juin 2020 six semaines après la mort de son cher mari Bernard Lipstadt mort lui aussi des suites du Covid le 11 mai 2020, ils avaient tous deux 89 ans.

... À la relève d'une génération de survivants qui s'en va... LE PROJET NESHAMA ou la transmission de récits familiaux de la Shoah par la Seconde Génération : un projet du Service social juif de Bruxelles.

Marie, comme beaucoup d'autres rescapés de la Shoah s'inquiétait de savoir ce que deviendrait la mémoire de la Shoah, une fois qu'ils ne seraient plus de ce monde. Cette histoire disparaîtrait-elle avec eux ?

Ces dernières années de nombreux rescapés qui témoignaient auprès des jeunes dans un but pédagogique ont disparu ou ne sont plus en mesure de raconter dans les écoles ce que furent les camps d'internement, de concentration, d'extermination, les caches dans des familles ou couvents belges, les persécutions liées à leur condition de Juifs.

De nombreux juifs de la « seconde génération » : nés après la guerre dont les familles étaient des survivants de la Shoah ont émis le souhait de poursuivre la transmission commencée par leurs parents. Ils espèrent ainsi contribuer à la fois au « devoir de mémoire » mais aussi à la lutte contre le négationnisme. Plusieurs d'entre eux ont souffert de la transmission de la survivance de leurs parents à la Shoah et souhaitent pouvoir s'exprimer à ce sujet également auprès des jeunes.



Face à la demande de nombreuses écoles qui veulent offrir des témoignages à leurs élèves et pour répondre au souhait des enfants de rescapés de pouvoir continuer l'action menée par leurs familles, le Service social juif de Bruxelles a mis sur pied des équipes de « Transmetteurs de Mémoire » et non pas de « témoins » puisqu'elles n'ont pas vécu les événements en direct. Les participants au projet sont formés au préalable par un historien de la Fondation Auschwitz et encadrés par une équipe de psychologue et

assistants sociaux avant d'être envoyés dans les établissements scolaires pour raconter l'histoire de leurs parents et familles pendant la Shoah et cela du point de vue de leur condition de « seconde génération ».

Ce projet **Neshama** («l'âme») vient s'insérer dans les programmes scolaires obligatoires d'enseignement sur les génocides et requiert une solide préparation au préalable par les enseignants sur les mécanismes qui amènent à l'élaboration d'un génocide. Le Transmetteur de Mémoire vient ensuite compléter et illustrer auprès des jeunes les propos du professeur.

Le projet Neshama s'adresse également à toute organisation à visée citoyenne et a la capacité d'offrir ses services partout en Belgique dans les différentes langues nationales.

La personne de contact pour ce projet est Jérémy Payet au Service social juif : [jpayet@servicesocialjuif.be](mailto:jpayet@servicesocialjuif.be)

*Viviane Lipszstadt est la fille de Marie Pinhas-Lipstadt qui, jusqu'à peu de temps avant sa mort le 25 juin 2020, témoignait activement des atrocités qu'elle a vécues dans les camps de concentration. En tant qu'assistante sociale, Viviane Lipszstadt est elle-même active au Service social juif de Bruxelles et s'occupe du projet Neshama ('âme' en hébreu) qui confie la transmission de ces récits familiaux à la deuxième génération.*



## TÉMOIGNAGE D'AMOS SUCHECKI

En ce jour anniversaire de la Libération d'Auschwitz par l'Armée Rouge, le 27 janvier 1945, vous m'avez invité à « *témoigner de la signification de cette date et de la Shoah pour la génération actuelle* ».

Je dois vous avouer que je vois mal comment je pourrais parler au nom de toute « la génération actuelle ». Je n'ai pas vécu ces événements, je ne peux donc témoigner qu'à travers les expériences et les récits de ma famille.

### **Regardez cette photographie :**

On y voit une famille endimanchée venue faire du canotage sur l'étang du Bois des Rêves, dans la région d'Ottignies. C'est un beau jour de 1943 ou 1944. La scène vous paraît paisible, rassurante...



Pourtant cette photo masque une réalité bien différente. Sous le nom de « Michel Janssens », le jeune homme qui tient les rames, sourit au photographe mais son sourire est contraint. Michel est angoissé. C'est d'ailleurs précisément pour essayer de réduire ses angoisses que la Famille

Vanden Borren et leurs amis l'ont emmené se détendre au Bois des Rêves.

Ce Jeune homme, c'est mon grand-père, de son vrai nom Maurice Sucheki. Il a alors 13 ou 14 ans, comme moi aujourd'hui. Il doit se cacher et prendre une autre identité parce qu'il est juif. Les fermiers Sidonie et Hector Vanden Borren le cachent au péril de leur vie.

Malgré les risques encourus, la Famille Vanden Borren a décidé de sauver mon grand-père. Cette famille de fermiers du Brabant wallon a choisi de

se solidariser avec les Juifs traqués par l'Occupant et ses collaborateurs. C'est grâce à cette famille que mon grand-père a survécu et que je suis parmi vous aujourd'hui.

Depuis ce temps-là, d'ailleurs, nos deux familles sont restées étroitement liées. Sidonie et Hector Vanden Borren, ont été reconnus **Justes parmi les Nations**, la plus haute distinction de l'Etat d'Israël, le dimanche 20 février 2000. Ma famille et les descendants des Vanden Borren sont toujours en contact régulier, les liens qui nous unissent sont toujours aussi forts. C'est comme cela que je peux vous présenter ceux que je considère et que j'appelle « **mes cousins de cœur** ».

En ce jour hommage, nos familles sont à nouveau réunies, je suis venu accompagné de Nelly Vanden Borren (la Fille unique de Sidonie et Hector) qui est assise à mes côtés. Depuis toujours Nelly parle de « son grand-frère » et le considère comme tel lorsqu'elle évoque mon grand-père.

A la question « **Que signifie pour moi le 17 janvier 1945 et la Shoah ?** », j'ai donc une première réponse à apporter. Outre les éléments d'histoire que j'ai appris à l'école ou en regardant des films documentaires, je retiens que des Belges, que ma famille ne connaissait pas et qui ne connaissaient pas ma famille, n'ont pas hésité à se solidariser concrètement, à prendre des risques extrêmes, pour sauver des Juifs de l'arrestation et de ce qui les attendait au-delà.

Mais je ne peux pas m'arrêter là. Je dois vous faire part d'une deuxième réponse. Raconter l'Histoire, commémorer, préserver la mémoire de ces temps-là, ne suffit pas.

Je dois vous avouer combien **je suis préoccupé** parce que je vois des signes inquiétants se multiplier dans notre pays comme à l'étranger.

**Je suis inquiet** quand je me souviens de l'attentat antisémite du samedi 24 mai 2014 au Musée Juif de Belgique. Mes pensées émues vont aux innocentes victimes Alexandre Strens, Dominique Sabrier, Myriam et Emmanuel Riva, et à leurs familles.

**Je suis inquiet** lorsque je pense aux récurrentes caricatures antisémites du Carnaval d'Alost depuis 2013.

**Je suis inquiet** de savoir qu'un monument à la gloire des Waffen SS lettons ait été érigé en 2018 par les autorités communales de la Ville de Zedelgem.

**Je suis inquiet** d'apprendre qu'un haut fonctionnaire européen qui, en 2015, a agressé une femme, la frappant violemment en la traitant de « sale Juive » et lui disant « vous [les Juifs] auriez tous dû être tués », a le mois dernier été relaxé par la Cour d'appel de Bruxelles du chef d'accusation d' « incitation à la haine à l'égard de personnes de confession juive » malgré le fait qu'il ait été reconnu coupable par ce même tribunal d'agression physique dont l'un des mobiles est « la prétendue conviction religieuse de la victime ».

**Je suis inquiet** quand je découvre une vidéo publiée le mardi 28 décembre 2021 sur Instagram qui montre des supporters du Beerschot en train d'entonner des chants antisémites avant le match contre Anderlecht.

**Je suis inquiet** d'apprendre que récemment un courrier posté en Israël à destination d'une adresse bruxelloise, est revenu à son expéditeur 4 mois plus tard tagué de croix gammées et d'insultes anti-juives.

**Je suis inquiet** d'avoir dû me limiter à ces quelques exemples alors qu'il y a encore de très nombreux autres actes antisémites qu' il m'est impossible de tous vous les énumérer ici.

Mais il est temps de **conclure**. J'ai, d'un côté, l'exemple lumineux de ces Belges solidaires des Juifs persécutés, l'exemple de la Famille Vanden Borren qui s'est portée au secours de mon grand-père et lui a permis de survivre longtemps encore après la guerre. Et de l'autre côté, il y a ces signes noirs, inquiétants, du retour d'un antisémitisme décomplexé et très dangereux.

Alors puisque je suis devant vous, Parlementaires élus du peuple belge, je vous demande de vous interroger : **en faites-vous assez contre l'antisémitisme ? Ce que vous faites est-il adéquat ? Est-ce bien cela qu'il faut faire pour empêcher cette vague d'actes antisémites et la contraindre à reculer ?**



***Amos Suchecki** Amos est né à Bruxelles le 19 octobre 2007. Il est étudiant en 3<sup>ème</sup> secondaire.*

*Dans le cadre du cours de citoyenneté, il travaille comme volontaire, les mercredis après-midi, à la Fondation Auschwitz. Amos est membre du chœur d'enfants de La Monnaie.*

*Le chant est un outil de transmission et de mémoire aussi puisqu'Amos a notamment interprété le chant des Marais lors de la Commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la*

*libération de Bruxelles et chanté l'Hymne à la joie de Beethoven devant la Commission européenne à l'occasion de l'hommage rendu à Simone Veil. Il a tourné dans plusieurs films, dont « Le chemin du bonheur », d'après le livre et la vie d'Henri Roanne-Rosenblatt, où il joue le rôle d'Henri Roanne-Rosenblatt dont la sortie en salle est prévue cette année.*

## COMPTE RENDU D'UNE VISITE COMMÉMORATIVE À AUSCHWITZ ET BIRKENAU, DE L'INSTITUT SCHEPPERS À MALINES

Le 16 janvier 2020, en collaboration avec le War Heritage Institute, sept élèves de l'Institut Scheppers à Malines, ont passé une journée entière dans les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz et de Birkenau, en Pologne, où les nazis ont massacré plus d'un million de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, pour que les jeunes n'oublient

jamais ce qu'il s'est passé et qu'on ne vive plus jamais cela. Ce voyage commémoratif a fortement impressionné les élèves. Voici quelques-unes de leurs réactions.



*« Ce sont deux mondes. Nous portons des vêtements chauds, nous mangeons à notre faim. Lorsqu'on visite cet endroit, cela semble tellement irréel de se dire qu'autant de personnes y ont subi de telles souffrances. »*

*« Tout le monde connaît l'image de ce portail portant l'inscription «Arbeit macht frei», mais j'ai trouvé choquant de me retrouver en face et de le franchir réellement, cela m'a fait froid dans le dos. »*

*« Le plus violent pour moi, c'était la chambre à gaz. Une sensation de froid glacial s'empare immédiatement de vous, dès l'entrée. Quel réconfort de savoir alors qu'on n'est pas seul et que les autres sont là ! »*



*« Ce qu'il s'est passé à cet endroit est tellement grave, et si on ne le sait pas... Ne dit-on pas qu'il faut se souvenir pour que l'histoire ne se répète pas ? »*



*« Je pense que l'antisémitisme et le racisme en général demeurent présents dans la société. Il y a toujours beaucoup de haine à l'égard d'autres communautés. Aussi dans le monde politique. »*

*« L'islam est aujourd'hui la cible de nombreuses critiques et je crains que la situation finisse réellement par exploser. Certains politiques jouent sur l'idée de «notre peuple», mais tous les hommes sont égaux. »*

*« Je pense que tout le monde devrait visiter cet endroit et que cela devrait être un voyage scolaire obligatoire. Nous avons eu la chance de venir ici, mais tous les jeunes devraient voir cela. Les personnes rescapées des camps disparaissent peu à peu, et c'est à nous qu'il revient de raconter cette période de l'histoire afin qu'elle reste à jamais dans les mémoires. Nous ne pouvons absolument pas l'oublier. »*

**Jonas Goossenaerts,**

professeur d'histoire à l'Institut Scheppers de Malines.

[Jonas.goossenaerts@scheppers-mechelen.be](mailto:Jonas.goossenaerts@scheppers-mechelen.be)



DIMENSION INTERNATIONALE DE LA COMMÉMORATION DE  
L'HOLOCAUSTE PAR L'AMBASSADEUR HONORAIRE  
MONSIEUR JAN DEBOUTTE

« *L'Holocauste (Shoah) a foncièrement remis en cause les fondements mêmes de la civilisation. Le caractère unique de l'Holocauste gardera une signification universelle à tout jamais.* » (**Déclaration commune de Stockholm, 28 janvier 2000, art. 1er**)

Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus la résolution 60/7, conformément à laquelle le 27 janvier, date anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, est proclamé comme Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

On peut, avec juste raison, se demander pourquoi cette journée de commémoration n'a été instaurée qu'en 2005. La Charte de l'Organisation des Nations Unies, fondée sur les décombres de la Seconde Guerre mondiale, stipule, en effet, dans son préambule:

« *Nous, peuples des Nations Unies, résolu (...) à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites (...)* ».

Lors de la signature de la Charte des Nations Unies, en juin 1945, les parties contractantes étaient parfaitement conscientes de l'importance d'y mentionner les termes « *dignité et valeur de la personne humaine* ». L'humanité venait, en effet, d'être confrontée à l'horrible vision des dépouilles amoncelées et des corps décharnés des rescapés des camps de concentration et d'extermination.

Les signataires savaient qu'entre 1940 et 1945, on avait touché le fonds de la déshumanisation, remettant en cause les fondements de la conscience et de la civilisation.

Il aura pourtant fallu soixante ans pour que la communauté internationale instaure enfin cette journée dédiée à la mémoire des victimes et y consacre un programme d'éducation et d'information. Entre-temps, d'autres organisations internationales ont également mis en place un programme d'enseignement et de commémoration de l'Holocauste.

Plusieurs raisons expliquent cette lenteur.

La difficile situation géopolitique et notamment la guerre froide, faisant en sorte que toute initiative était étiquetée en termes de « capitaliste/communiste » ou de « bien/mal »; la décolonisation et les atrocités auxquelles ont souvent donné lieu les luttes pour l'indépendance; le conflit au Moyen-Orient...

Il a fallu attendre longtemps avant que les quelques survivants de l'Holocauste soient prêts à témoigner. Pour eux, l'Holocauste n'était pas une histoire « révolue » et ils avaient la conviction que le récit de leur propre souffrance et de ce qu'avaient vécu leurs millions de semblables ne serait pas pris au sérieux tant il était inimaginable, ce qui a rendu leur processus de deuil difficile.

Le spectre (adornien) d'une humanité sans mémoire semblait se rapprocher.

Se pourrait-il, en effet, que la communauté internationale n'ait pas la conscience nette au sujet de sa propre responsabilité dans la catastrophe qui a laissé un tel vide physique et moral dans l'humanité?

Dans les années 1980 et 1990, la littérature et le cinéma, notamment la série télévisée *Holocauste* aux États-Unis et le film *Shoah* réalisé par Claude Lanzmann en France, ont fait connaître l'Holocauste auprès du grand public.

Prenant conscience que le souvenir de la guerre et du génocide s'estompe dans la mémoire collective et que les idées nationalistes extrémistes risquaient de refaire surface, des responsables politiques en Europe et aux États-Unis ont entamé des recherches sur l'histoire de la guerre propre à leur nation et ont fondé des mémoriaux et des musées.

C'est dans ce contexte que l'ancien premier ministre suédois Göran Persson a pris l'initiative, en 1998, de créer un groupe de travail chargé de perpétuer le souvenir de l'Holocauste dans le monde.

Le Forum international sur la Shoah s'est réuni à Stockholm du 27 au 29 janvier 2000. Des représentants de 46 gouvernements, dont 23 chefs d'État ou de gouvernement et 14 vice-premiers ministres ou ministres, y ont participé et ont adopté la *Déclaration commune de Stockholm*, charte du Groupe d'action pour la coopération internationale sur l'enseignement, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste (ITF).

Une représentation apolitique de la Belgique a pris part au Forum de Stockholm et notre pays s'est rallié à la Déclaration, mais sans adhérer d'emblée à l'organisation intergouvernementale chargée de l'élaboration et de l'application concrètes de celle-ci.

Ce n'est qu'en novembre 2005, en séance plénière de l'ITF à Cracovie – à quelques dizaines de kilomètres d'Auschwitz – que la Belgique a rejoint le Groupe d'action. L'assentiment de tous les niveaux de pouvoir a permis à notre pays de s'engager politiquement à respecter les obligations contenues dans la Déclaration de Stockholm. Depuis, une délégation belge composée de représentants des autorités fédérales et communautaires, ainsi que d'experts, contribue aux travaux du Groupe d'action.

Pourquoi a-t-il fallu cinq ans de plus à la Belgique pour rejoindre l'important mouvement des pays qui s'engageaient à maintenir vivant le souvenir de l'Holocauste?

La Belgique accusait hélas à de nombreux égards un retard par rapport à la tendance européenne générale qui consistait à faire la clarté sur le passé de guerre, en particulier la persécution des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

En 1997, la Belgique a été le dernier pays d'Europe occidentale à examiner la question des biens spoliés aux Juifs. La «Commission pour le dédommagement des membres de la Communauté juive de Belgique pour les biens dont ils ont été spoliés pendant la guerre 1940-1945» a clôturé ses travaux avec succès en 2007.

À la demande du Sénat, en 2003, le gouvernement a diligenté une enquête quant aux responsabilités des autorités belges dans la persécution des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Le rapport du CegeSoma au gouvernement a été publié en 2006 sous le titre *La Belgique docile/ Gewillig België*.

Le premier ministre Verhofstadt, qui avait déjà présenté des excuses au nom du gouvernement en 2002, à Malines, les a réitérées au mémorial de Yad Vashem en 2005, ainsi qu'à Bruxelles le 8 mai 2007.

La structure de notre État, dans laquelle l'enseignement, la recherche et la culture sont des compétences exclusives des Communautés, requerrait une concertation préalable quant aux engagements internationaux. Dès qu'elles ont été consultées, les Communautés ont affiché leur disposition à collaborer au maintien du souvenir de l'Holocauste dans leurs sphères de compétences, en particulier dans l'enseignement. C'est ainsi que les *Recommandations pour l'enseignement et l'étude de l'Holocauste/ la Shoah* ont été récemment traduites dans les trois langues nationales et mises à la disposition des enseignants. La mesure dans laquelle l'enseignement de ce sujet sensible s'est généralisé entre-temps demeure un point épineux.

En d'autres termes, on pourrait dire que des décennies de tergiversations, dues en partie et peut-être principalement aux sensibilités politiques concernant ce «passé non digéré», ont eu pour effet qu'en 2000, la Belgique n'était pas prête à contribuer au devoir de mémoire sur le plan international.

Une fois ce travail accompli, en 2005, une telle démarche était enfin possible pour la Belgique.

Entretemps, des discussions animées ont porté sur le mandat et le contenu du musée qui devait voir le jour dans la caserne Dossin, à Malines. Une petite partie de cette ancienne caserne qui, durant la guerre, a fait office de «camp de rassemblement» avant la déportation de 25 490 Juifs et de 353 Roms, probablement vers Auschwitz, abritait le Musée Juif de la déportation et de la résistance (MJDR).

La Caserne Dossin – Mémorial, Musée et Centre de recherche sur la Shoah et les Droits humains a finalement pu être inaugurée en novembre 2012.

Dans cette optique, en 2012, la Belgique avait volontairement assumé la présidence de l'ITF, développant un programme qui s'appuyait largement sur l'apport des Communautés. Des réunions plénières ont eu lieu à Malines et à Liège. La dernière réunion plénière, en décembre 2012, a non seulement acté le passage d'un fonctionnement exclusif par projets à des programmes pluriannuels, mais également approuvé un changement crucial d'appellation, à savoir l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA).

Bien que les objectifs initiaux de l'IHRA, à savoir l'enseignement, la recherche et la mémoire de l'Holocauste, demeurent prioritaires, le thème de la lutte contre les déformations et la banalisation de l'Holocauste et, depuis 2015 environ, celui de la lutte contre l'antisémitisme, sont davantage mis au premier plan de l'agenda de l'IHRA.

Ce dernier thème, surtout, a donné lieu à des discussions animées, tant au sein de l'Alliance que dans l'opinion publique, et par conséquent dans le monde politique. Dans ce domaine également, la Belgique ne figure pas parmi les pays les plus résolus. Elle a adopté à contrecœur, et en émettant des réserves quant aux exemples utilisés, la définition opérationnelle, pourtant non contraignante juridiquement, de l'antisémitisme, telle qu'elle est utilisée par l'IHRA. Il en va de même pour la définition opérationnelle de *l'antitziganisme* et la discrimination à l'égard des Roms.

Des organisations internationales telles que l'IHRA, les Nations Unies, l'UNESCO, l'UE, le Conseil de l'Europe, etc. sont-elles en mesure d'éviter que la mémoire de l'Holocauste dégénère dans le symbolique sans réelle empathie à présent que les derniers témoins directs disparaissent inévitablement?

La réponse appartient à chacun d'entre nous. Si nous faisons barrage à l'indifférence meutrière et insidieuse et si nous enjoignons nos responsables politiques d'y accorder la priorité qui convient, l'Holocauste pourra demeurer correctement dans la conscience collective comme une

réalité et guider la réalisation de notre vision : le respect de la dignité et de la valeur de toute personne humaine.



*Monsieur Jan Deboutte était ambassadeur de Belgique en Suède et en Inde avec accréditations au Bangladesh, au Bhoutan, au Népal, au Sri Lanka et aux Maldives. À l'Administration centrale du SPF Affaires étrangères, il a notamment été chargé de la Direction européenne et de la Direction générale aux Affaires Multilatérales. En 2005, il a été co-auteur de l'adhésion de la Belgique à la « Taskforce for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research » (ITF-plus tard IHRA). Il a été chef de la délégation belge auprès de l'ITF de 2005 à 2007 et auprès de l'IHRA de 2016 à 2021. Au nom de la Belgique il a présidé l'IHRA dans la période 2012-2013. Monsieur Jan Deboutte est Ambassadeur honoraire de Sa Majesté le Roi.*

Cette contribution est en son nom propre.

## DUO OP.27 POUR FLÛTE ET HARPE (1950) DE LEX VAN DELDEN (1919-1988)

I. Marcia, moderato  
III. Rondo, allegro

*par Alyssia Hondekijn (harpe) et Samuel Hondekijn (flûte)*

**Lex van Delden**, né Alexander Zwaap en 1919, est un compositeur autodidacte néerlandais.



Durant la Seconde Guerre Mondiale, en raison de ses origines juives, Zwaap se cache sous le pseudonyme de Van Delden et entre dans la résistance.

Presque toutes ses compositions d'avant guerre ont été perdues en 1944 lors du bombardement de la ville de Nimègue. Cependant, ce ne fut pas encore la plus grande catastrophe qui toucha Zwaap durant ces années. En effet, il perdit toute sa famille dans les camps de la mort ; en 1943, ses parents furent déportés à Sobibor.

À la libération, il garda le nom de Van Delden qu'il fit légaliser par la suite et se consacra à la musique.

Outre les opéras et la musique religieuse, presque tous les genres sont représentés dans son œuvre. Dans ses compositions, il est frappant de constater qu'il opte souvent pour des instrumentations moins courantes, avec une attention particulière pour la harpe.

Le *Duo* pour flûte et harpe est l'une des œuvres que Lex van Delden a écrit pour la harpiste Phia Berghout.

## ALYSSIA HONDEKIJN, HARPE

**Alyssia Hondekijn**, harpiste belge, s'est formée aux Conservatoires Royaux de Mons et de Bruxelles dans les classes d'Ingrid Procureur et d'Annie Lavoisier. Elle a également reçu les conseils, lors de fréquentes master classes, de harpistes renommés, tels que G. Lorenzini, I. Moretti, X. de Maistre, S. Blassel, ...

Elle a collaboré à l'enregistrement du CD *Ophélie, Song of Exile* de la soprano belge, Clara Inglese avec qui elle continue à travailler en duo.



Elle a également participé, dans le cadre de *Mons 2015*, à la création de l'Opéra de chambre *Verlaine au secret*, du compositeur belge Adrien Tsilogiannis.

Passionnée par la musique de chambre, Alyssia fait partie des ensembles *l'Heure de Musique*, *la Fête étrange* créé par Jean-Philippe Collard-Neven, et diversifie son répertoire dans différentes formations, notamment au sein du *Trio Quercus* (trio flûte, alto et harpe).

Alyssia Hondekijn s'est produite en soliste avec l'Orchestre de Chambre de Wallonie sous la direction de J-F Chamberlan. En 2013, dans le cadre du Festival « Premières scènes », elle a joué sous la baguette et en duo avec Augustin Dumay. Aujourd'hui, Alyssia continue à jouer au sein de cet orchestre sous la direction de chefs tels que Frank Braley et Jean-Pierre Wallez.

Désireuse de transmettre sa passion pour la musique et la harpe, elle enseigne à l'académie de Saint-Nicolas et à l'école Kalleis de Waterloo.

## SAMUEL HONDEKIJN, FLÛTE

**Samuel Hondekijn** est un flûtiste et piccoliste belge passionné. Il joue fréquemment dans divers orchestres internationaux en Belgique sous la direction de chefs renommés et se produit également avec divers ensembles de musique de chambre. Curieux et amoureux de la musique dans son ensemble, il s'intéresse à tous types de répertoire, allant du baroque au contemporain.



Récemment, Samuel a été accepté comme élève dans la classe de Mme Anne-Catherine Heinzmann dans le cadre d'un échange Erasmus entre la « Folkwang Universität der Künste » d'Essen et le Conservatoire de Maastricht. Il étudie dans ce dernier, depuis septembre 2020, dans la classe de Mme Valérie Debaele, dans le but de se perfectionner et de se préparer, entre autres, aux concours d'orchestre.

Il continue également de se perfectionner en Master Classes ou en cours privés avec des flûtistes renommés tels que Vincent Cortvrint et Jean Prévot. En 2015, Samuel a rejoint la classe de Mr Denis-Pierre Gustin et de Mme Fabienne Dussenwart à l'Institut de Musique et de Pédagogie de Namur (IMEP) où il a finalisé son Master en juin 2020 avec Grande Distinction. Curieux et souhaitant élargir son champ de connaissances, il a entamé, en septembre 2018, un diplôme de concert à la flûte et un 1er prix au piccolo au Conservatoire d'Esch-Sur-Alzette respectivement avec Etienne Plasman et Päivi Kauffmann. Il a obtenu son 1er prix en juin 2020. Entre 2018 et aujourd'hui, Samuel a également l'opportunité d'effectuer des remplacements au sein de l'Orchestre National de Belgique sous la direction de chefs tels que Hugh Wolff, James Feddeck, Hartmut Haenchen et Robin Engelen; au sein de l'Orchestre Royal Philharmonique de Liège sous la direction de chefs d'orchestre tels que Christian Arming, Anu Tali, Kristjan Järvi et Victor Jacob ou au sein de l'Opéra Royal de Wallonie dirigé par Ayrton Desimpelaere.

